

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/11/2025 - B2025/011582 - 2019 B 01038 - 878 114 388 - BSH

Désignation de l'entreprise SARL BSH										Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise 57 RUE DE PORT HALIGUEN 56170 QUIBERON																							
SIREN		8		7		8		1		1		4		3		8		8		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12	
												Exercice N clos le		31/12/2024									
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																	
		Autres *		014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028		8007		030		3494		4513												
	Immobilisations financières * (1)		040		1704581		042		88000		1616581												
Total I (5)				044		1712588		048		91494		1621094											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																	
		Marchandises *		060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		22		066		22														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		36201		070		36201													
		Autres * (3)		072		2437105		074		2437105													
	Valeurs mobilières de placement		080		750311		082		750311														
	Disponibilités		084		41570		086		41570														
	Charges constatées d'avance *		092				094																
Total II				096		3265211		098		3265211													
Total général (I + II)				110		4977799		112		91494		4886305											
PASSIF										Exercice N		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1000																
	Écarts de réévaluation				121																		
	Réserve légale				126		100																
	Réserves réglementées *				130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				132																
	Report à nouveau				134		99919																
	Résultat de l'exercice				136		4584575																
	Subventions d'investissement				137																		
	Provisions réglementées				140																		
	Total I				142		4685594																
Provisions pour risques et charges				Total II		154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		73123																
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169		7500		172		122380														
	Comptes courants d'associés				173																		
	Autres dettes				175		5207																
	Produits constatés d'avance				171																		
Total III				176		200711																	
Total général (I + II + III)				180		4886305																	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1615018													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		5825		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		4838250													

CERTIFIÉ CONFORMÉ

Désignation de l'entreprise **SARL BSH**Néant ☐ *

Exercice N clos le

13/11/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { Biens dont export et livraisons Services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	320258	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	3741	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	323999
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	225716	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 409)	243	409	244	965	
	Rémunérations du personnel *			250	158936	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5972	
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *			254	1425	
				255		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259		262	40	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	393056
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	-69056
	Produits financiers (III) 280	14769		294	89191	
	Charges financières (V) 294			290	4838250	
	Produits exceptionnels (IV) 290			300	5590	
	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }			306	104606	
Impôt sur les bénéfices (VII)				310	4584575	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				312	4584575	
B – RÉSULTAT FISCAL				314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	106259	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cls d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248	1332	330	583251	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44 octies A) 987		342		
ZRD (44 terdecies) 127	JEI (44 sexies A) 989					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	ZRR (44 quinquies) 138					
ZFANG (44 quaterdecies) 345	France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A) 181					
BUD (44 sexdecies) 992	Investissements et souscriptions outre-mer 344					
	ZDP (44 septdecies) 993					
DEDUCTIONS	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655			350	4833860	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	440225
Bénéfice col.1 / Déficit col.2				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	440225	
Bénéfice col.1 / Déficit col.2				372		

BSH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros Siège
social : 57 Rue de Port Haliguen
56170 QUIBERON
878 114 388 RCS LORIENT

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 30/06/25**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A 11 heures,

Monsieur Bruno RENIMEL,
Demeurant 24 Bis rue de la Haute Lande 44840 LES SORINIERES,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société BSH,

Associe Unique et seul gérant de ladite Société,

1- A préalablement expose ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Bruno RENIMEL, Associe Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; ii a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,

PREMIERE DECISION

L'Associe Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associe Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associe Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4 584 575 euros en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le solde créditeur s'élève ainsi à 4 684 494,61 euros.

Conformément à la loi, l'Associe Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 86 132 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible).

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 24 808,00 euros.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Bruno RENIMEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.